

Présentation

La notion de *racine* est héritée des travaux des comparatistes du XIX^{ème} siècle qui lui assignent un statut théorique bien déterminé dans l'évolution historique. Les comparatistes des langues indo-européennes (Antoine Meillet, Emile Benveniste), mais aussi les sémitisants (Jean Cantineau, Marcel Cohen), par la suite, définissent généralement la racine comme étant une entité irréductible sans l'addition d'aucun élément de formation (affixes). Cette entité constitue l'élément commun à l'ensemble des unités d'une même famille de mots. Dans les langues chamito-sémitiques (ou afro-asiatiques), la racine jouit d'un statut particulier ; elle est au cœur de la grammaire. Pour l'étude de ces langues, la racine est un point de repère incontournable.

Pour les langues indo-européennes, cette unité mono- ou polysyllabique comprend indifféremment des consonnes et des voyelles. Dans les langues afro-asiatiques, notamment sémitiques, on admet généralement que les mots d'une même famille morphologique partagent une racine constituée exclusivement de consonnes discontinues, véhiculant un sens général.

La même conception a été adoptée dans le domaine amazighe et y a prédominé depuis les premiers travaux d'André Basset jusqu'aux études menées dans des cadres théoriques plus récents. Le domaine qui traduit le mieux l'idée du consonantisme de la racine, en amazighe, est sans conteste la lexicographie ; plusieurs dictionnaires présentent des nomenclatures classées par racines.

Toutefois, avec le développement des études chamito-sémitiques et une meilleure connaissance du fonctionnement des langues d'autres branches de cette famille linguistique, on assiste à une remise en cause de la conception purement consonantique de la racine. Des auteurs, et non des moindres – tels que David Cohen, récusent explicitement cette optique et définissent la racine en termes de phonèmes ordonnés et non plus de consonnes exclusivement. D'autres études, principalement inspirées de la théorie générative dans ses développements récents, considèrent que les mots sont dérivables à partir de formes sous-jacentes (très) abstraites pouvant contenir les voyelles au même titre que les consonnes.

Aussi, les contributeurs à ce numéro de la revue *Asinag*, examinent-ils, chacun selon le domaine linguistique considéré (amazighe, arabe et hébreu) et le cadre théorique adopté, la nature des éléments constitutifs de la racine ainsi que son fonctionnement.

L'ensemble des treize contributions du présent volume porte sur la thématique de la racine, ce qui en fait un numéro spécial. L'amazighe a fait l'objet de huit

contributions : cinq en français (L. Galand, K. Achab, A. Boumalk, M Lahrouchi et K. Nait-Zerrad), deux en anglais (K. Bensoukas et F. El Hamdi) et une en arabe (N. El Azrak). Quatre articles sont consacrés à l'arabe marocain : trois en anglais (A. Boudlal, A. Noamane et Z. Ziani) et un en français (M. Meliani). L'arabe classique et l'hébreu ont fait l'objet de la contribution d'A. Boufarra en arabe.

Dans sa contribution, Lionel Galand¹ livre sa réflexion sur le couple racine-schème et en souligne le rôle important en amazighe. L'auteur illustre comment l'association de ces deux entités participe à l'interaction du lexique et de la grammaire. Il révèle, par ailleurs, la dynamique de cette association qui renseigne sur l'évolution de la langue et les tendances qui se manifestent sur d'autres points de la recherche. Ainsi, de langue grammaticale motivée l'amazighe évolue progressivement vers une langue lexicale immotivée.

Pour sa part, Karim Achab examine le traitement réservé à la racine lexicale dans la grammaire générative et à la place qu'elle y occupe. Pour ce, l'auteur présente la manière dont la notion de racine lexicale est incorporée dans les différents domaines de la linguistique. Ont été examinés la conception purement abstraite des sémanticiens générativistes, les points de vue lexicaliste et non lexicaliste et l'approche morpho-phonologique. L'article se termine par le point de vue psycholinguistique de la racine lexicale sur la base du langage secret et de l'aphasie.

L'article de Karim Bensoukas est une contribution au débat théorique sur la validité de la racine consonantique comme base de dérivation. L'auteur met en avant des arguments contre la racine consonantique en tachelhite tout en proposant une approche morphologique où les mots phonologiquement possibles peuvent constituer des bases de dérivation. Aussi, appelle-t-il à inclure les voyelles dans les bases de dérivation. Par ailleurs, l'étude montre que la distinction opérée entre les bases à consonne finale et celles à voyelle finale rend possible une nouvelle conception des bases de dérivation que plusieurs processus morphologiques semblent conforter.

La contribution d'Abdallah Boumalk examine le statut de la voyelle dans la racine en amazighe et vérifie la validité de la conception classique de la racine telle qu'elle se présente dans la littérature chamito-sémitisante. Pour cela, l'article revient sur la notion de la racine et discute les limites de la conception classique. Il procède ainsi à l'examen du traitement réservé à la racine dans la production lexicographique amazighe et à l'analyse du rôle du vocalisme dans la morphologie

¹ Au moment où nous mettions sous presse ce numéro, nous avons appris la triste nouvelle de la disparition du Professeur Lionel Galand (28 octobre 2017). Membre du comité scientifique de la Revue, il y a activement participé par l'évaluation de contributions, par l'entretien qu'il a accordé au dossier relatif au multilinguisme en Afrique du Nord à travers l'histoire (*Asinag*, n°11). Pour l'actuelle livraison, il a été le premier à avoir envoyé son article. Linguiste de renom, il a formé plusieurs générations de linguistes. Les études amazighes lui doivent beaucoup et son œuvre fera date.

dérivationnelle et flexionnelle. Pour une meilleure illustration, l'analyse s'appuie sur un corpus varié et provenant de plusieurs variétés dialectales.

A travers l'étude de la catégorie de l'état et de la morphologie des noms à l'état libre et à l'état d'annexion, Fatima El Hamdi examine, dans le cadre de la théorie de l'optimalité, le comportement de la voyelle au sein de la structure de la racine. L'auteure démontre que la conception consonantique de la racine ne rend pas compte du phénomène de la constance de la voyelle initiale. L'étude souligne, par ailleurs, que l'interaction entre les contraintes de bonne formation et les contraintes d'alignement permet une meilleure explication de la morphologie de l'état d'annexion qui se base sur la structure de la racine.

Mohamed Lahrouchi fournit dans son article des arguments empiriques et théoriques en faveur de la racine consonantique en amazighe. A partir de deux variétés de langages secrets, il montre que les locuteurs sont en mesure d'isoler, dans les mots-source tachelhit, des consonnes exclusivement radicales et les transforment, ensuite, par diverses opérations morphologiques telles que l'affixation, la gémination et la reduplication. Outre ces opérations morphologiques, l'auteur fait appel à deux processus phonologiques pour appuyer son hypothèse. Il s'agit de la dissimilation de labialité des préfixes du réciproque et du nom d'agent et de l'harmonie d'antériorité du préfixe causatif. Il considère que ces processus sont conditionnés par la nature des consonnes de la racine, à l'exclusion de tout autre matériel vocalique ou affixal.

Pour sa part, Kamal Nait-Zerrad se penche sur l'examen de racines polysémiques attestées à l'échelle du berbère et dont les significations sont associées à la vision, au regard et à l'attente, d'une part ; au vol, à l'envol et au saut, d'autre part. Il révèle que, parfois, la même racine peut exprimer ces différentes significations. Il insiste également sur le fait que cette structuration sémantique est bien connue dans plusieurs autres langues de la même famille linguistique (arabe, hébreu, etc.) ainsi que dans les langues indo-européennes. Certaines racines berbères présentent une polysémie régulière : d'un côté, les mêmes significations étant rendues par des racines différentes ; de l'autre, les mêmes relations sémantiques se produisent dans d'autres langues différentes. Pour l'auteur, l'exploitation de ces parallèles sémantiques pourrait fournir, en l'absence de documents anciens écrits, des éléments intéressants pour des études étymologiques et lexicologiques, indispensables au développement de la lexicographie.

Dans son article, Abdelaziz Boudlal remet en cause la notion traditionnelle de la racine et soutient l'hypothèse selon laquelle la base de dérivation verbale peut contenir aussi bien des éléments consonantiques que vocaliques. Pour étayer cette hypothèse, il s'appuie sur trois types d'arguments : (i) la bimoraïcité du radical qui stipule que les verbes non dérivés doivent obligatoirement contenir deux mores, ce qui présuppose l'existence de voyelles sous-jacentes ; (ii) les processus morphologiques flexionnels, notamment, l'affixation nécessitant une distinction entre le radical et le mot relevant de deux catégories phonologiquement distinctes ;

(iii) la forme du causatif en tant que processus de reduplication prenant comme base de dérivation une forme correspondant au mot phonologique.

L'objet de la contribution de Mohamed Meliani porte sur l'étude de la base de dérivation en arabe marocain, l'une des composantes dérivationnelles de la formation morpho-phonologique du mot. L'étude a été, pour l'auteur, l'occasion de vérifier la validité, en arabe marocain, des théories linguistiques universelles relatives à la racine comme fondement de la dérivation. Il a d'abord exposé les informations communes à la base et à son dérivé. Par la suite, il a décrit les deux types de bases dérivationnelles possibles. Pour l'illustration des faits présentés, il a examiné la catégorie de l'adjectif, la racine dotée d'informations formelles et sémantiques, et l'entrée lexicale qui peut être appauvrie ou complètement spécifiée.

Concernant toujours l'arabe marocain, Ayoub Noamane étudie le comportement de la racine comme base de dérivation des formes dérivées verbales causatives. Il avance des arguments théoriques qui permettent d'assigner une fonction morphologique à la racine. L'auteur fait valoir le postulat selon lequel une approche à base de racines présente l'avantage d'éviter l'incohérence de la base, sa non-conformité et son indisponibilité. Par contre, l'approche instituant le mot comme base de dérivation conduit à (i) l'incohérence de la forme dérivée causative par rapport à sa base verbale conjuguée au parfait ou à l'imparfait, (ii) la perte aléatoire, pour la forme dérivée, d'une partie du matériel phonologique de la base et (iii) l'absence de la base correspondante dans certains cas.

De son côté, Zoubida Ziani analyse la dérivation régressive en arabe marocain en tant que procédé de formation des verbes à partir d'emprunts nominaux. Dans cet article, l'accent est mis sur l'extraction de la racine comme processus de base pour la dérivation des formes verbales. L'étude montre que l'extraction de la racine est pertinente pour les débats autour de la base (racine consonantique ou mot ou les deux entités) dans la morphologie des langues sémitiques. Le point de vue développé dans l'article considère que la dérivation régressive des emprunts en arabe marocain apporte de solides preuves pour la racine en tant qu'unité de base de la représentation morphologique / lexicale.

Le volet arabe de la présente livraison comprend deux contributions. La première, due à Abdelkrim Boufarra examine le rôle de la racine dans la formation des mots dans trois langues sémitiques : arabe, hébreu et araméen. Pour l'auteur, la racine permet d'aborder des questions qui dépassent la formation des mots. Elle ouvre la voie à l'explication de l'existence de racines constituées de deux consonnes (bilitères) ou trois consonnes (trilitères) ou plus. La langue arabe occupe une place toute particulière dans l'approche adoptée vu la nature de la formation de la racine qui a évolué d'un stade monosyllabique dans le cas de l'araméen à un stade bisyllabique en hébreu et tri-syllabique en arabe. Ce passage d'une syllabe simple à une autre plus développée coïncide avec le rôle que joue chacune des trois langues au cours de l'histoire de la philologie sémitique.

Quant à la seconde contribution, Noura El Azrak y traite les trois postulats sur lesquels repose le classement par racine dans la lexicographie amazighe, à savoir : la structure morphologique et l'organisation par racine, la réalité linguistique de cette notion, et sa nature purement consonantique. Dans un premier temps, l'auteure passe en revue les différentes approches de la racine en chamito-sémitique. Ensuite, elle discute les arguments avancés par les adeptes de l'organisation de la matière lexicale amazighe par racine. Elle conclut enfin que la notion en question est loin d'être une réalité linguistique, encore moins un objet lexical de nature consonantique.

La rubrique *Comptes rendus* en comprend deux. Le premier, établi par Khalid Ansar, consiste en la lecture critique du *Dictionnaire amazighe-français (le parler des Ayt Wirra. Moyen-Atlas)* de Bennacer Oussikoum, ouvrage publié par l'IRCAM en 2013. Le deuxième, dû à Noura El Azrak, présente une lecture critique également de l'ouvrage de Réquia Douchaïna-Ouammou, *Dictionnaire du monde marin de la région du Souss. ⵝⵍⵍⵓⵎⵉⵙ ⵏ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵔⵉⵜ ⵏ ⵓⵙⵙⵓ*, Publications de l'Institut Universitaire de la recherche Scientifique, Rabat, 2015, 310 p.

La rubrique *Résumés de thèses* présente une thèse de Doctorat soutenue à la FLSH de Tétouan par Abdesslam Boumissier en 2015. La thèse, intitulée :

تمظهرات الترادف البيهجي في الأمازيغية: محاولة لإعداد المعجم الأمازيغي للمترادفات" [*La synonymie interdialectale en amazighe : essai d'élaboration d'un dictionnaire des synonymes*]aborde la question de la synonymie et met en avant le rôle qu'elle peut jouer dans l'enrichissement lexical et le développement de la lexicographie.

La Direction et le comité de rédaction de la revue *Asinag* tiennent à exprimer leurs vifs remerciements à l'ensemble des chercheur(e)s qui ont bien voulu apporter leur précieuse contribution à la réalisation du présent numéro : El Houssaïn El Moujahid, Karim Achab, Abdellatif Al Ghadi, Khalid Ansar, Abdelaziz Boudlal, Ahmed Echcharfi, Youcef Hdouch, Said Imouzaz, Rachid Laabdeloui, Mohamed Lahrouchi, Ali Sabia et Mohamed Yeou.

ⵝⵍⵍⵓⵎⵉⵙ Asinag